

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#) [Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé et à Adèle Augustine Brullé, 22 juin 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé et à Adèle Augustine Brullé, 22 juin 1864

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 juin 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire

- [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)
- [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin explique au couple Brullé que devant l'accusation de son dévergondage avec Marie Moret à Laeken, il est dans la nécessité de faire appel à leur témoignage pour établir qu'il n'a jamais été qu'un parent dévoué à sa parente, ne faisant pour elle que le strict nécessaire SupportDeux lettres sont copiées sur le folio 225v.

### Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (224r, 225v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Paris le 22 juin 1866

Monsieur le Baron de Saxe  
Strasbourg

La perfidie que vous employez pour me  
faire perdre mon procès est si grande qu'elle  
me fait avec anxiété de vous faire appeler  
tous les moyens imaginables qui la  
calomnie et le mensonge ont pu inventer  
pour me salir au moment où les débats  
de mon affaire sont terminés sont  
mis en œuvre pour me salir comme  
contrepoids aux faits de Subrogation que  
vous imputez à mes rapports avec l'État  
appari pendant son séjour à Laeken  
je ne puis même faire que d'opposer  
l'honorabilité de votre témoignage et de  
avoir recours pour établir que je n'ai  
jamais été à des jeux, pour apparier  
qu'on parent de moi à des parents  
et que je n'ai fait pour elle que le  
stricte nécessaire

Je prie M. de Saxe pour lui exprimer  
cette intention et si ma restitution ne  
rien de contraire aux règles judiciaires ainsi  
pourriez être assigné sur et l'autre pour témoigner  
à Paris à la fin de ce mois

vous me pardonnez je begin de la pour  
 vous la sans un arrangement aussi  
 dequiel et pour lequel je n'ai nullement  
 aucun point de compensation a donner  
 vous s'prie

amitez vous bien cordelle salut

Godin

Paris le 22 juin 1866

Monsieur J.B. Leroy

Je vous ai écrit le 29 courant pour  
 vous dire que de tout que vous m'avez  
 complu je pourrais en a moment vous  
 donner une certitude que vous m'avez faite  
 avec votre fils

crainant que vous ne soyez pas venu  
 je vous la confie amitez vous bien  
 de vous aller s'entret de

jei bien Monneur de m'adieu

Godin